
Lecture d'une lettre du général en chef Michaud, commandant l'armée du Rhin, qui renferme les expressions de reconnaissance pour le don du drapeau fait par la Convention à cette armée, lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lecture d'une lettre du général en chef Michaud, commandant l'armée du Rhin, qui renferme les expressions de reconnaissance pour le don du drapeau fait par la Convention à cette armée, lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 57-58;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21166_t1_0057_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

[*Les citoyens Bertrand et Yoanne, anciens militaires, à la barre de la Convention nationale, le 4 brumaire an III*] (28)

Pères de la Patrie,

Vous voyez à votre barre deux de vos enfants qui pour le soutien des droits du peuple, désireroient n'y pas être afin d'être utiles aux frontières à repousser les satellites des tyrans couronnés.

Les combats que nous avons essayés nous privent d'une partie de nos membres, mais n'a rien diminué en nous pour le courage; et s'il étoit encore besoin de courir venger la Représentation nationale, nous ne serions pas les derniers.

Le sort à la maison nationale des invalides où est notre résidence a fait choix de nous pour vous présenter nos hommages le 5^e jour de la sans-culotide et d'assister aux honneurs que vous avez rendus à l'Ami du peuple, et nous a procuré l'avantage de voir nos généraux sous les ordres desquels nous avons acquis nos blessures.

Chargés par la Convention nationale de porter le drapeau quelle a décernée à l'armée du Rhin, nous ne pouvons pas lui dire l'enthousiasme avec lequel tous les républicains de cette armée l'a reçue, ainsi que les tableaux de la Déclaration des Droits de l'homme et l'acte constitutionnel.

Tous les cris de *vive la République, vive la Convention, vive les Français*, ont retenti au milieu de deux cent mille soldats, au bruit du canon et de la musique, en face des armées des despotes.

Après l'inauguration, la voiture sur laquelle nous étions placés a été entourée de dix mille défenseurs. Nous soutenions la Déclaration et l'acte constitutionnelle et le drapeau de la nation française au milieu de ce cortège y a resté tout le tems de notre séjour.

Trois attaques ont été faites devant nous, les 13, 17, et 20 vendémiaire, nous avons vu avec égal courage les Représentans du peuple, les généraux et les soldats, tous charger l'ennemi avec la même valeur.

Nous avons vu ces esclaves mordrent la poussière, nous avons suivis les représentants Féraud, Neveu et le général Michaud, qui ont fait flotter le drapeau que nous avons porté au milieu de la plus grande victoire.

L'ennemi a été repoussé de trente quatre lieues, nous avons vu arrêter leurs convois, dix sept voitures chargées de vivres, le courrier portant les correspondances de Worms et Malène. Il y a eut six cents de ces coquins en bas, trois cents faits prisonniers et cinq cents chevaux de pris avec leurs hussards.

Nous n'avons rien autre à vous dire que de vous remercier des honneurs que nous avons

reçus, nous sommes chargés de vous remettre un paquet de la part du général en chef.

YOANNE, BERTRAND.
[[*On applaudit.*]] (29)

13

On fait lecture d'une lettre du général en chef Michaud, commandant l'armée du Rhin. Elle renferme les expressions de la plus vive reconnaissance pour le don du drapeau fait par la Convention nationale à cette armée; elle annonce qu'elle est déjà sous les armes, impatiente d'en faire sentir tout le prix à l'ennemi.

Mention honorable, insertion au bulletin (30).

Un secrétaire fait lecture de la lettre suivante, renfermée dans le paquet (31).

[*Michaud, commandant l'armée du Rhin à la Convention nationale, au quartier général à Neustadt, le 20 vendémiaire an III*] (32)

Citoyens Représentants,

A la vue du drapeau que la Convention a envoyé à l'armée et des héros mutilés qui en le portant, ajoutaient à sa majesté, les soldats de cette armée ont éclaté par des acclamations unanimes, qui prouvent combien ils sont sensibles au souvenir et aux regards de la patrie, et combien ils sont empressés de décerner à leur tour à la Convention les honneurs du triomphe pour ses travaux et ses succès.

L'enthousiasme républicain, un frémissement guerrier se sont mêlés aux sentiments et aux expressions de notre reconnaissance. Nous n'avons pas renouvelé le serment de vaincre; mais nous sommes déjà tous sous les armes, impatiens de faire sentir à l'ennemi le prix de vos dons. Portées dans les combats, ces couleurs nationales feront baisser devant elles les orgueilleuses enseignes des despotes. Flottantes sans cesse à nos yeux, elles nous rappelleront qu'elles se flétriraient si elles n'étaient pas ombragées par des lauriers.

L'armée a reçu avec la même satisfaction un autre drapeau, auquel tous les enfants de la patrie se sont ralliés depuis longtemps, les Droits de l'homme et l'Acte constitutionnel; celui-là a déjà vaincu; il a fait le tour du globe, porté l'épouvante et la terreur dans les palais, et secoué la mort chez les tyrans. Ah! combien, en lisant le livre de notre constitution, cette horde de despotes, partout battus, partout

(29) *Débats*, n° 762, 504.

(30) *P.-V.*, XLVIII, 43.

(31) *Moniteur*, XXII, 354.

(32) C 323, pl. 1376, p. 16. *Bull.*, 4 brum.; *Moniteur*, XXII, 354-355; *Rép.*, n° 35; *J. Perlet*, n° 762; *M.U.*, XLV, 100; *F. de la Républ.*, n° 35; *J. Mont.*, n° 13.

(28) C 325, pl. 1403, p. 31. *Bull.*, 4 brum.; *J. Mont.*, n° 13; *Débats*, n° 762, 504; *Moniteur*, XXII, 354; *J. Fr.*, n° 760; *M.U.*, XLV, 76; *F. de la Républ.*, n° 35.

humiliés, doit regretter d'avoir irrité et outragé une nation si impétueuse et si terrible dans les combats, qui ne fesait de loix que pour assurer la tranquillité et la justice dans ses foyers, et qui ne voulaient connaître le mot de guerre, que pour l'écartier à jamais de ses frontières!

Salut et fraternité.

MICHAUD.

Le Président répond à ces braves défenseurs en ces termes (33) : C'est toujours avec un nouvel intérêt que la Convention nationale voit dans son sein les enfants de la patrie, et surtout ceux qui en répandant leur sang, ont donné comme vous des preuves de leur amour pour elle. En envoyant à l'armée du Rhin un drapeau qui doit être le palladium de la liberté et le gage de nouvelles victoires, en lui envoyant la Déclaration des Droits, la Convention nationale ne pouvoit confier ces précieux dépôts en des mains plus agréables aux défenseurs de la patrie. La présence des braves vétérans de la révolution ne pouvoit que porter au plus haut degré le courage de nos guerriers. Vous avez été témoins de leurs victoires, vous désirez partager encore leurs travaux : la Convention applaudit à votre zèle; mais avant tout, réparez dans un glorieux repos vos forces épuisées par les blessures, pour les consacrer de nouveau à la patrie.

La Convention nationale a décrété l'insertion au bulletin des lettres et adresses.

14

La société populaire de Vals, département de l'Ardèche, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, l'invite à rester à son poste et lui envoie 405 L pour servir à l'armement d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (34).

[*Le vice-président de la société populaire de Vals, au citoyen président de la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (35)

Citoyen président,

Je t'envoie le produit d'une souscription ouverte dans notre société et l'adresse quelle a voté pour la Convention. Tu voudras bien lui en donner connaissance.

Salut et fraternité

X. CHAMPANHETS *vice-président*,
GIRAUD père.

[*La société populaire de Vals à la Convention nationale, s. d.*] (36)

Augustes représentants

Un tyran usurpateur cherchait à setablir sur les ruines de celui qu'on appellait hereditaire mais nouveaux Hercule vous laves écrasé avec la mcmc massue que vous écrasates le premier, cependant vos pénibles et immortels travaux ne sont peut être pas encore finis; il peut exister des nouveaux Anthées qui reprennent des forces en mordant la poussière.

L'aristocratie agonisante, le moderantisme desolé, les intrigants toujours audacieux vous entourent encore de leurs serpents mais vous les étoufferez comme hercule ceux de son berceau.

Restez donc à votre poste infatigables Représentants, la société populaire de Vals vous y invite, le salut de la patrie le exige, la République serait perdue si vous l'abandonniez un instant vous en êtes les fondateurs et les pères, notre confiance en vous nous fait espérer que vous en serez les sentinelles vigilantes et nous promettons de n'être les invariables défenseurs.

La société désirant donner des preuves constantes de son amour pour la patrie ouvrit une souscription le vingtième thermidor pour contribuer à l'armement et équipement d'un vaisseau monté par des républicains capables de purger l'empire des mers de ces forteresses flottantes dont l'infeste le tyran d'Albion cette souscription a fourni la somme de quatre cents cinquante livres que nous nous empressons de vous envoyer avec la protestation de faire tous les sacrifices que les besoins de la République exigent nous n'avons tant tardé à faire cet envoi que parce que la plupart des sociétaires vrais sans culottes étaient occupés aux pénibles travaux que exige la culture de cette commune.

Du moment que nous avons appris la reddition de Bellegarde à la République notre joie s'est manifestée par des chants d'allégresse par une illumination ordonnée par la municipalité et des fêtes civiques aux quelles ont assistés tous les habitants de cette commune dans l'enthousiasme qui nous transportait chacun disait qu'avec les sages représentants qui gouvernent et les armées courageuses qui défendent la République on pouvait l'appeler avec assurance imperissable.

Vive la République, vive la Convention, vive la Montagne.

X. CHAMPANHETS, *vice-président*,
GIRAUD, *secrétaire*.

(33) *Bull.*, 4 brum. *Moniteur*, XXII, 355; *Rép.*, n° 35.

(34) *P.-V.*, XLVIII, 43.

(35) C 323, pl. 1378, p. 12.

(36) C 323, pl. 1378, p. 11. Mention marginale de la réception des 405 L.